

LE TRI SIMPLE et FACILE


SMIRTOM
DE LA RÉGION
DE Montargis

Le guide pratique du tri



 www.smirtom.fr

 Tél. : 02 38 87 37 38





Faire le bon geste de tri est essentiel afin que le déchet trouve une seconde vie. Il y a 5 ans, le SMIRTOM s'est engagé à simplifier le tri et faire progresser le recyclage, au travers de l'extension de consignes de tri à tous les emballages plastiques. Vous pouvez jeter dans le bac jaune tous les emballages ménagers, sans distinction, qu'ils soient en métal, en papier, en carton ou en plastique ! Afin de poursuivre, avec vous, notre travail et nos objectifs, nous avons conçu ce nouveau guide de tri qui vous accompagnera au quotidien. Vous y trouverez toutes les indications utiles et les informations indispensables pour mettre les déchets dans

le bon bac, et les déposer au bon moment, au bon endroit. Ainsi, au travers de ce geste simple, vous devenez l'acteur incontournable qui contribue à préserver les ressources naturelles et agissez directement sur l'environnement.

Nous nous engageons à vous offrir un service de qualité à un coût maîtrisé pour tous.

Ensemble, réunissons nos forces pour construire un avenir éco-responsable.

René BÉGUIN
Président
du SMIRTOM de
la région de Montargis



SOMMAIRE

LES ENJEUX DU RECYCLAGE	3
TRIER LES EMBALLAGES RECYCLABLES	4
TRIER LES VERRES	6
LE COMPOSTAGE	7
LES DÉCHÈTERIES	8
RÉDUIRE NOS DÉCHETS	10
ZOOM SUR LES ÉCO-ORGANISMES	12
LA VALORISATION DES MATIÈRES	14

3

BONNES RAISONS DE RECYCLER nos déchets

PRÉSERVER LES RESSOURCES NATURELLES QUI NE SONT PAS TOUJOURS RENOUVELABLES, TOUT EN ÉCONOMISANT DE L'ÉNERGIE.

SÉCURISER L'APPROVISIONNEMENT EN MATIÈRES PREMIÈRES SUR LE SOL FRANÇAIS.

DIMINUER NOS IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX. LE RECYCLAGE PERMET D'ÉVITER DE PRODUIRE L'ÉQUIVALENT D'ENVIRON 20 MILLIONS DE TONNES DE CO₂.



CHIFFRES CLÉS

3 déchèteries

Environ
80 000
habitants

1 plate-forme de
compostage des
déchets verts

1 Unité de
Valorisation
Énergétique

Bien trier tous

LES EMBALLAGES RECYCLABLES

LES EMBALLAGES RECYCLABLES SE DÉPOSENT
DANS LES SACS, BACS OU COLONNES JAUNES.

*Le recyclage de ces matières permettra la
fabrication de nouveaux objets.*



▶ Emballages
métalliques



▶ Briques
alimentaires



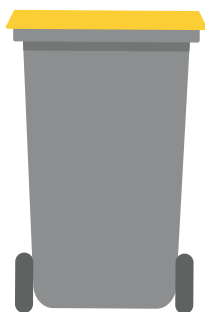
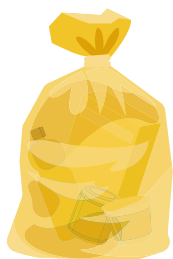
▶ Cartonnettes



▶ Emballages plastiques



▶ Papiers, journaux,
revues et magazines



LES BONS GESTES



BIEN VIDER LES EMBALLAGES



POUR GAGNER DE LA PLACE, APLATIR OU ÉCRASER LES EMBALLAGES



NE PAS IMBRIQUER LES DÉCHETS LES UNS DANS LES AUTRES (une cartonnée ne doit pas être imbriquée dans un emballage métallique)



JETER LES EMBALLAGES EN VRAC ET NON DANS UN SAC



⊖ Interdit dans le sac, bac ou colonne jaune



Verre



Jouets en plastique



Polystyrène de protection



Carton brun



Vêtements et chaussures



Restes alimentaires



➔ Retrouvez toutes les infos pratiques pour vos déchets sur www.smirtom.fr

Trier le VERRE



Déposer ses emballages en verre entre 8h et 21h, c'est respecter la tranquillité du voisinage. **Pensons-y.**



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le verre se recycle à l'infini.



Bien trier le verre sécurise le travail de nos agents lors de la collecte.



Bocaux et pots en verre



Bouteilles en verre

- ➔ Les bouteilles, flacons et pots en verre, sont à déposer dans **les colonnes à verre.**

⊖ Interdit dans les Points d'apport Verre



Bouchons et capsules



Vaisselle cassée



Vitrage et miroir



Ampoules



Pots en terre cuite

Le COMPOSTAGE



FAIT MAISON
ou **ACHETÉ EN MAGASIN,**
VOTRE COMPOSTEUR EST VOTRE
ALLIÉ pour
réduire vos déchets.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous pouvez déposer vos déchets verts dans les déchèteries afin qu'ils soient compostés. En échange, vous repartez avec du compost pour préparer votre terrain ou entretenir vos plantations.

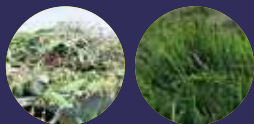
On distingue **2** TYPES DE MATIÈRES

qui peuvent être déposées dans son composteur

LES MATIÈRES HUMIDES



► Dans les déchets de cuisine : les épluchures, le marc de café, les fruits et légumes abîmés,...



► Dans les déchets de jardins : les herbes fraîches, les mauvaises herbes,...

LES MATIÈRES SÈCHES



► Dans les déchets de la maison : les mouchoirs en papier, l'essuie-tout,...



► Dans les déchets de jardin : les feuilles mortes, les brindilles,...

LES BONS GESTES



BRASSER RÉGULIÈREMENT VOTRE COMPOST POUR L'ÂÉRER



DIVERSIFIER VOS APPORTS DE DÉCHETS EN ÉQUILIBRANT LES APPORTS DE MATIÈRES HUMIDES ET SÈCHES



ARROSER QUAND LE COMPOST EST TROP SEC ET LAISSER SÉCHER QUAND IL EST TROP HUMIDE



LES DÉCHÈTERIES

Les 3 déchèteries sont ouvertes **du lundi au samedi de 8 h à 12 h 00 et de 13 h 45 à 17 h 00**. Les déchèteries permettent de déposer **les déchets volumineux, spécifiques ou dangereux** qui ne sont pas acceptés dans la collecte des ordures ménagères.



Quelques conseils

- ➔ **SE MUNIR DE SA CARTE DE DÉCHÈTERIE.**
- ➔ **PRÉPARER EN AMONT LE TRI DES DÉCHETS DANS VOTRE VÉHICULE POUR FACILITER LE DÉCHARGEMENT.**
- ➔ **SUR PLACE DES AGENTS SONT LÀ POUR RÉPONDRE À VOS QUESTIONS ET VOUS AIDER À TRIER LES DIFFÉRENTS DÉCHETS.**
- ➔ **BIEN SANGLER VOS DÉCHETS POUR ÉVITER TOUTE DÉPÉRDITION SUR LA VOIRIE.**



LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis le 1^{er} juillet 2021, vous pouvez déposer vos meubles dans une benne mobilier. Par ce geste, vous participez à leur recyclage ou valorisation en énergie.



CARTONS BRUNS

- ✔ cartons propres et aplatis
- ✖ plastiques, papiers, polystyrène



ENCOMBRANTS

- ✔ revêtements de sols, moquettes, fenêtres avec vitres, miroirs, laine de verre, isolants, polystyrène, plastiques, etc.
- ✖ plaques de plâtre et isolants, mobilier, matelas, etc.



MÉTAUX

- ✔ tous types de métaux



PLÂTRES ET PLAQUES DE PLÂTRE

- ✔ carreaux de plâtre, plaques de plâtre et cloisons alvéolaires
- ✖ laine de verre, isolants, plastiques, ferraille, bois



MOBILIER

- ✔ mobilier intérieur, literie, mobilier de jardin, rangements, tables (ranger, s'asseoir, se coucher, se poser)
- ✖ éléments de décoration en plastique et bois, vasques, jeux d'extérieurs, déchets bois autre que du mobilier, bois de charpente, etc.



BOIS

- ✔ cagettes, contreplaqués, planches, bois de charpente, fenêtres sans vitres, palettes, volets en bois
- ✖ fenêtres avec vitres, branchages, déchets verts, mobilier



GRAVATS DEBLAIS

- ✔ cailloux, béton non armé, ciment, parpaings, carrelage, ardoises, déblais, briques, sable, béton cellulaire
- ✖ amiante, terre végétale, plaques de plâtre, carreaux de plâtre, cloisons alvéolaires, sacs d'enduit, plastiques, bois, ferraille

Je RÉDUIS mes DÉCHETS



Je fais du compost

- Je mets mes épluchures dans le compost plutôt que dans la poubelle.
- Après avoir tondu, je mets la tonte dans le composteur.
- Je composte le marc de café et les sachets de thé.
- Je mets mes restes alimentaires au compost.



Je répare

- Je fais réparer ma machine à laver plutôt que d'en racheter une neuve.
- Je répare ou recouds mes vêtements.
- Je me sers des tutos pour réparer mes objets.
- J'achète des pièces d'occasions pour réparer seul mes objets.



Je réduis ma consommation de papier

- J'imprime que lorsque cela est nécessaire.
- Je pense à utiliser le verso de la feuille si celui-ci n'a pas été utilisé.
- Je préfère l'impression recto-verso plutôt que l'impression multiple sur un seul côté de page.
- Je colle un « Stop Pub » sur ma boîte aux lettres.
- Je ne froisse pas ma feuille, elle ne serait plus recyclable.

LE MEILLEUR DÉCHET,

➤ CONSEILS POUR PRODUIRE MOINS DE DÉCHETS AU QUOTIDIEN



Je choisis des produits réutilisables

- Je remplace l'essuie-tout par des alternatives réutilisables.
- Je fais mes propres produits ménagers.
- J'achète des Bees wrap pour mes emballages.
- J'utilise une gourde ou un pichet.



Je limite les emballages

- J'utilise des sacs réutilisables.
- J'évite les suremballages.
- Je pense à la vente en vrac.
- Je privilégie le carton au plastique.



Je donne ou je vends

Je donne :

- Je dépose mes objets auprès d'associations, ressourceries ou recycleries plutôt que de les jeter.
- Je dépose les habits que je ne porte pas dans les colonnes à vêtements en déchèteries ou à des associations.

Je vends :

- Je vends ce qui ne me sert plus au lieu de les jeter.
- Je vends les vêtements que je ne porte plus.



c'est celui que l'on ne produit pas



zoom sur les

ÉCO-ORGANISMES



En matière de gestion des déchets, les collectivités territoriales sont accompagnées par des **éco-organismes**.

Ces éco-organismes, agréés par l'État, sont des structures créées pour **organiser la collecte des produits, déchets et équipements en fin de vie**. Ils sont mis en place par les producteurs de ces déchets, dans le cadre de la **Responsabilité Elargie du Producteur (REP)**.

Ce réseau structuré permet de valoriser l'engagement individuel des citoyens du territoire en optimisant la valorisation de chaque filière.

CITEO

CITEO accompagne les collectivités dans le traitement des emballages, journaux, revues et magazines issus de la collecte sélective.

→ Plus d'informations sur www.citeo.com



Corepile assure la collecte et le recyclage des piles et accumulateurs portables issus de la consommation des ménages et des professionnels depuis 2003. Acteur de la filière depuis 1999, Corepile a été créé par les principaux fabricants et distributeurs du secteur.

→ Plus d'informations sur www.corepile.fr





■ **EcoDDS** est un éco-organisme opérationnel dédié aux Déchets Diffus Spécifiques (DDS) des ménages et a été agréé par l'Etat en 2013.

→ Plus d'informations sur www.ecodds.com

écomobilier

COLLECTER · TRIER · RECYCLER



■ **Eco-mobilier** prend en charge la collecte, le tri, le recyclage et la valorisation des meubles et matelas usagés. À ces produits, se sont ajoutés en 2018, les couettes et les oreillers.

→ Plus d'informations sur www.eco-mobilier.fr

ecosystem

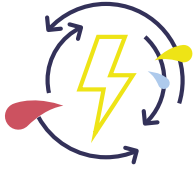
ecosystem

recycle aussi
les ampoules !



■ **Ecosystem** est un éco-organisme à but non lucratif agréé par l'Etat dédié à la collecte, le réemploi, la réparation, la dépollution et le recyclage des équipements électriques et électroniques (DEEE), des lampes à économie d'énergie et des petits extincteurs, détenus par les professionnels comme les particuliers.

→ Plus d'informations sur www.ecosystem.eco



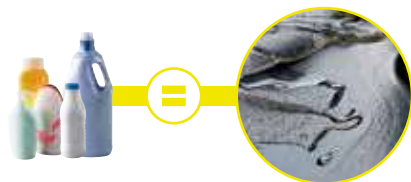
VALORISATION des MATIÈRES

LES TRANSFORMATIONS DE MATIÈRE

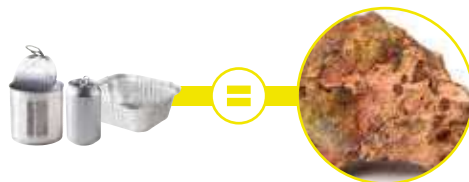


LES BIENFAITS DE LA VALORISATION

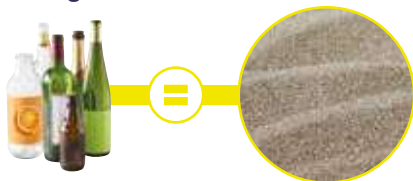
1 tonne de plastique
= 700 kg de pétrole brut économisés



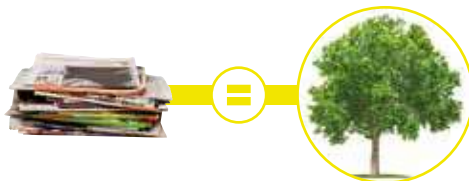
1 tonne d'acier recyclé
= 1 tonne de minerai de fer économisée



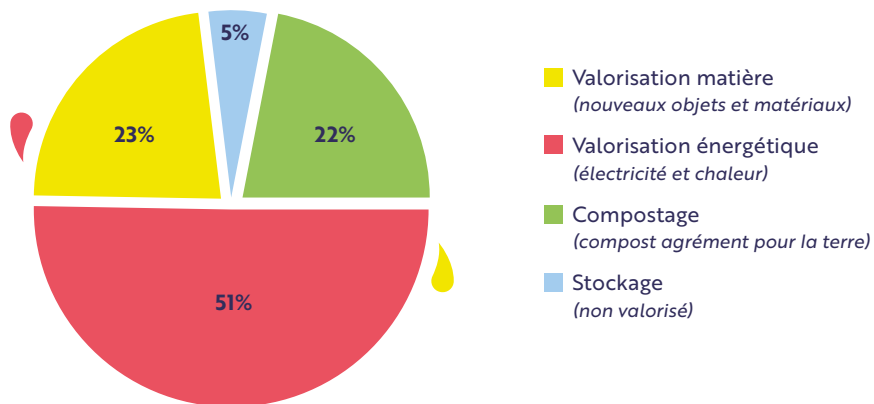
1 tonne de verre jetée
dans la colonne à verre
= 732 kg de sable économisés



1 tonne de papier recyclé
= 17 arbres économisés



LA VALORISATION DES DÉCHETS SUR NOTRE TERRITOIRE



LE SAVIEZ-VOUS ?

La quasi-totalité des déchets produits sur le territoire du Smirtom de la région de Montargis sont transformés pour servir de nouveau.



SMIRTOM

DE LA RÉGION
DE Montargis



🏠 20, Route de Chaumont
Parc d'activités de Chaumont
45 120 CORQUILLEROY

☎ Tél. : 02 38 87 37 38

✉ info-tri@smirtom.fr
accueil@smirtom.fr



CITEO

